



Communiqué de presse

25 novembre 2016

TROIS TEMPS FORTS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 novembre 2016 :

- **transition énergétique : deux projets significatifs**

- **modification n°7 du PLU communal**

- **validation du projet de centre technique municipal
phase APD**

➤ **transition énergétique : avancées sur deux projets hydro-électriques situés sur la commune**

Après avoir **retenu en juillet dernier les opérateurs** chargés de la construction et de l'exploitation de deux sites de production hydro-électriques, les élus sont invités à valider les promesses de bail emphytéotique administratif régissant les deux opérations.

Le torrent de Tacconnaz fait l'objet d'un projet conséquent et prometteur avec une production annuelle moyenne estimée à **12,5 Gwh, soit l'équivalent de la consommation énergétique hors chauffage de 4000 ménages.**

Bail de 60 ans prévu avec l'opérateur VOLTALIA avec participation des communes des Houches et de Chamonix à hauteur de 34% du capital de la société dédiée : Tacconnaz Energie. Livraison prévue en 2020.

Le torrent des Favrandes doit quant à lui accueillir une micro-centrale avec une production estimée à 3,2 Gwh, soit l'équivalent de la consommation d'un millier de ménages.

Bail de 32 ans avec l'opérateur SUMATEL. Livraison prévue en 2019.

Ces deux projets **illustrent clairement l'engagement résolu de la collectivité** dans le sens de la transition énergétique et de l'autonomie énergétique.

Deux rapports présentés par Bernard OLLIER et approuvés à l'unanimité.

➤ **Modification n°7 du PLU :**

Afin de permettre la réalisation de projets d'aménagement importants sans attendre la révision définitive du PLU, les élus sont appelés à valider la modification n°7 de ce document d'urbanisme.

Cette modification concerne notamment :

- **le transfert du centre de tri postal** actuellement situé derrière la Poste centrale de Chamonix : ce transfert aux Favrans permettra de libérer la place Balmat et de **consolider la piétonnisation du secteur.**

- l'aménagement du secteur de la Vigie appelé à accueillir plusieurs équipements majeurs (cf point suivant)

- l'accueil d'une brasserie dans **une aile de la gare de Chamonix, délaissée depuis un trop grand nombre d'années.**

Rapport présenté par Jean-Michel COUVERT et adopté à l'unanimité.

➤ **Validation du projet de nouveau centre technique municipal. secteur de la Vigie. Phase APD.**

Le secteur de la Vigie fait l'objet d'un **projet d'aménagement très structurant** puisque doivent être accueillis sur ce même site couvrant au total 33 000 am² :

- le centre technique municipal, permettant de regrouper l'ensemble des ateliers techniques ainsi que la régie Cham Propreté et la fourrière

- un centre technique départemental

- une unité de production pour les établissements Simond, entreprise historique et emblématique de la vallée (depuis 1860!)

- une zone artisanale.

Est présenté aux élus le projet de centre technique municipal dans sa phase d'Avant-Projet Détaillé, préalable au dépôt de permis.

Livraison prévue en 2018.

Dossier présenté par Elodie BAVUZ et adopté à l'unanimité des élus du conseil municipal.